

Politique d'engagement

Mis à jour le 05/06/2020

1. Notre philosophie d'Investisseur en Action

Moneta Asset Management est une société de gestion indépendante qui appartient à 100% à ses dirigeants et salariés. Notre seul métier est la gestion de fonds actions, avec une approche résolument fondamentale.

Notre équipe est essentiellement composée de gérants et d'analystes financiers qui partagent tous la passion de l'investissement et de l'analyse des sociétés. Nous aimons sortir des sentiers battus, étudier des sociétés délaissées ou mal comprises par les autres investisseurs. La valorisation et la gouvernance font partie des critères clés dans notre appréciation des sociétés ; c'est pour cela que nous passons l'essentiel de notre temps à les étudier.

Naturellement, nos analyses et le dialogue continu que nous entretenons avec les entreprises, sont empreints d'enjeux sociétaux. Nos investissements sont résolument tournés vers une performance de long terme qui intègre l'ensemble des risques et des enjeux auxquels font face les entreprises. A ce titre, la gouvernance d'entreprise a toujours été un critère primordial dans l'appréciation des sociétés dans lesquelles nous investissons.

2. Notre engagement

2.1 *l'impact social et environnemental*

Les collaborateurs de Moneta sont conscients des enjeux liés au réchauffement climatique et de l'importance que le comportement de chacun change pour préserver les ressources naturelles et l'environnement. Il existe au sein des équipes une véritable sensibilité à ce sujet qui nous a poussé à développer une approche constructive autour de notre processus de sélection de valeurs afin de refléter notre sensibilité environnementale dans les portefeuilles.

Nous pensons que dans le contexte actuel de faible croissance et de prise de conscience collective des enjeux du développement durable, la croissance des secteurs que nous identifions comme « durables » est aujourd'hui plus porteuse que par le passé.

Par ailleurs, des études ont montré que les sociétés dont les performances extra-financières (ESG) s'amélioraient voyaient leurs cours surperformer les indices, en particulier dans le cas de sociétés aux scores ESG moyens ou faibles. Ainsi, le « momentum » d'amélioration des scores apparaît comme un moteur de performance dont nous pouvons tirer parti.

A l'inverse, les sociétés dont certains comportements sont « controversés » ont tendance à sous-performer le marché, il est donc important d'identifier ces sujets qui ne sont pas pris en compte en général dans les scores extra-financiers.

2.2 La gouvernance d'entreprise

La qualité de la gouvernance des entreprises est très hétérogène : elle peut être structurellement bonne ou mauvaise, parfois se dégrader ou s'améliorer au cours de la vie des sociétés, au gré d'opérations financières, de changements d'actionnaires ou de management. La gouvernance d'entreprise est un critère primordial d'appréciation des sociétés dans lesquels nous investissons. Nous estimons que nos actions ont toutes contribué, de façon parfois significative, à la performance des fonds que nous gérons et participent à l'amélioration des pratiques de Place.

2.3 Une approche lucide

Dans le cadre de la loi de transition énergétique et de l'obligation réglementaire de publier un rapport de transition énergétique faisant le point sur nos pratiques et l'empreinte carbone de nos fonds, nous avons étudié avec attention le sujet des différentes mesures et des différentes approches du développement durable dans la construction des portefeuilles. Ce travail a confirmé un certain nombre d'intuitions que nous avons :

1. Le biais sectoriel et le raccourci de l'exclusion : les secteurs fortement « carbonés » comme celui des Matériaux peuvent être exclus du portefeuille pour améliorer une empreinte carbone ce qui est un raccourci trop simpliste car ces secteurs restent nécessaires à l'économie... et aux autres secteurs présentant une meilleure empreinte carbone.

2. Le piège d'une image figée : la performance à date est une vision partielle de l'histoire et il peut être préférable de valoriser les sociétés allant dans la bonne direction. La notion de trajectoire est donc clé selon nous.

3. Une qualité des données très disparate : la qualité de la transparence et de la fiabilité des données publiées par les entreprises demeure à l'heure actuelle inégale. Baser une construction de portefeuille sur des données uniquement chiffrées et sur des « cases cochées » est donc pour nous un écueil à éviter.

En conséquence, aucun de nos fonds ne prend en compte de manière contraignante les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leur politique d'investissement. Nous souhaitons continuer de choisir les valeurs au cas par cas pour leurs performances financières, avec une volonté affirmée de prendre part au financement de projets innovants et engagés dans le développement durable. C'est pour cette raison que nos équipes de gestion analysent les sujets ESG au même titre que leurs analyses financières. L'idée n'est pas de poursuivre une politique d'exclusion ou une allocation sectorielle, propre aux divers labels ISR.

3. Mise en œuvre de notre politique d'engagement

Moneta Asset Management est signataire du Carbon Disclosure Project (CDP), une organisation indépendante à but non lucratif qui encourage les entreprises à faire preuve de la plus grande transparence concernant leur impact environnemental. Lancée par des investisseurs en partenariat avec l'initiative financière du PNUE et le Pacte Mondial de l'ONU, l'initiative PRI, dont Moneta Asset Management est signataire, coopère avec un réseau international de signataires dans le but d'appliquer les Principes pour l'investissement responsable.

3.1 Les indicateurs de transition énergétique

Au sein de notre rapport de transition énergétique sur les fonds Moneta Multi Caps et Moneta Long Short, nous rendons compte annuellement de l’empreinte carbone de nos portefeuilles, de leur score de transition énergétique, le poids part verte / part brune. Notre âme de stock-pickers explique que ce suivi n’est pas notre objectif principal et que notre attention se porte sur d’autres indicateurs qui permettront de mieux refléter notre volonté de prendre part au financement de projets innovants et engagés dans le développement durable (cf poche verte innovante).

3.2 Le dialogue avec les entreprises

Les occasions de contacts de l’équipe de gestion avec le management des sociétés étudiées sont nombreuses : rencontres en tête à tête, dans nos bureaux ou lors de visites à la société, ou réunions publiques ou organisées par des intermédiaires financiers. Les contacts avec le management permettent de mieux comprendre la société et ses priorités ainsi que de se forger une opinion sur les qualités des dirigeants, les éléments non quantifiables mais déterminants dans le cadre d’une décision d’investissement, comme la prise en compte des critères extra-financiers.

3.3 Politique de vote

Les gérants et analystes de Moneta Asset Management sont proches des sociétés dans lesquelles ils investissent. Ils sont donc les plus à même d’instruire et d’analyser les résolutions soumises et de décider des votes qui seront émis. Dans ce contexte, le suivi direct de chacune des sociétés du portefeuille est attribué à un analyste ou à un gérant de Moneta Asset Management à qui il appartient de décider des votes aux assemblées des sociétés dont il a la responsabilité directe.

Afin de garantir au mieux la primauté de l’intérêt des porteurs de parts, Moneta Asset Management a identifié trois cas dans lesquels elle exerce ses droits de vote :

- (i) Lorsque la participation des OPCVM gérés dépasse 2,5% des droits de vote de la société concernée au regard de la consolidation des portefeuilles des fonds. La présence de la société de gestion de portefeuille est ainsi jugée significative pour nécessiter un vote de sa part, étant précisé que la plupart des sociétés dont Moneta Asset Management est actionnaire ont un actionnaire de contrôle.
- (ii) Lorsqu’au moins l’une des résolutions proposées est contraire aux intérêts des porteurs de parts des OPCVM ou au principe d’équité. Les responsables des votes s’appuient pour en juger de leur propre connaissance des sociétés et sur les informations disponibles comme les recommandations des proxys (ISS et Proxinvest, deux services auquel Moneta est abonné) et de discussions directes avec les sociétés pour mieux comprendre le contexte des résolutions proposées. La société de gestion de portefeuille n’hésite pas à faire part de son désaccord notamment par le moyen d’un vote en assemblée.

(iii) Lorsque la participation à un vote lors d'une assemblée est explicitement souhaitée par une société, soit pour des raisons de quorum, soit parce que la société s'est déclarée sensible à la participation effective de Moneta Asset Management.

Pour plus d'information, l'intégralité de notre politique de vote est en ligne sur notre site internet.

3.4 Investisseur en Action

Notre expertise dans le domaine de la gouvernance s'est renforcée avec les années. Si nous privilégions toujours le dialogue avec les sociétés, nous avons développé des réflexes nous permettant de réagir rapidement quand la situation l'impose. Notre totale indépendance nous permet d'agir librement : il n'y a pas d'actionnaire industriel ou financier à notre capital et nous n'avons pas de gestion privée, deux sources potentielles de pressions.

Nous estimons qu'il est de notre responsabilité d'actionnaire d'œuvrer à améliorer la gouvernance des sociétés dans lesquelles nous sommes investis. Il en va du respect de nos droits d'actionnaires mais aussi de la défense des intérêts de nos porteurs de parts. Depuis la création de la société en 2003, nous avons mené une quinzaine d'actions majeures visant à améliorer la gouvernance des sociétés.

Précisons que nous ne sommes pas des actionnaires « activistes » au sens anglo-saxon du terme : la valorisation reste le déclencheur de notre décision d'investissement et nous n'investissons pas dans les sociétés avec comme but premier d'influencer la stratégie ou la gouvernance.

Parmi les moyens à notre disposition dont nous avons fait usage par le passé, citons :

- questions orales lors de réunions publiques,
- réunions à huis clos avec les sociétés,
- questions écrites au Conseil d'administration ou de surveillance,
- participation active aux AG (questions écrites au Conseil d'administration ou de surveillance avec annexion au PV d'AG, rôle de scrutateur, proposition de résolutions),
- lettres et réunions à l'AMF,
- réunions avec les experts indépendants,
- contacts avec d'autres actionnaires, etc

3.5 Poche verte innovante

De notre conviction que la prise en compte des critères ESG dans notre approche des entreprises est une opportunité de performance et de notre volonté de rester des stock-pickers, est né le concept de poche verte innovante.

Derrière cette idée, on retrouve la volonté d'effectuer une sélection positive des valeurs qui peuvent

répondre aux attributs suivants :

- des sociétés à technologie très innovante
- des fournisseurs de technologie de l'innovation ou de service à l'énergie
- des entreprises engagées directement dans la transition énergétique

- des sociétés à impact sociétal positif

Notre stratégie, cohérente avec notre approche de stock-pickers est d'inclure dans notre univers d'investissement un nombre croissant d'acteurs innovants et à la pointe en matière de transition énergétique et écologique. Nous disposons d'un large choix de sociétés car nous investissons dans des entreprises de toutes tailles, notamment lors d'introduction en bourse de petites sociétés. De cette manière nous augmentons leur poids dans notre univers de valeurs analysées, ce qui nous a permis de « verdir » progressivement les portefeuilles tout en continuant à choisir les valeurs qui le composent en fonction de leur attrait financier.

4. Prévention et gestion des conflits d'intérêts

Conformément à la procédure de prévention et de gestion des conflits d'intérêts de Moneta Asset Management, toute Personne Concernée (sont notamment des Personnes Concernées les collaborateurs et dirigeants) se trouvant dans une situation de conflit d'intérêts susceptible d'affecter l'indépendance de l'application de la politique d'engagement, et en particulier le libre exercice des droits de vote doit le signaler au RCCI par courriel. Celui-ci déterminera alors la mesure appropriée, laquelle peut aboutir au non-exercice du droit de vote.

Il convient cependant de rappeler que Moneta Asset Management est détenue par des personnes physiques dont l'activité professionnelle est exclusivement dédiée à la société de gestion de portefeuille, laquelle a pour unique activité la gestion d'OPCVM. Les risques de conflit d'intérêts sont donc en l'espèce très faibles, voire inexistantes par la nature même de l'organisation de Moneta Asset Management

5. Reportings

1. Les rapports de transition énergétique des fonds Moneta Multi Caps et Moneta Long Short sont mis à disposition sur notre site internet et permettent de rendre compte annuellement de notre démarche. Ils présentent notamment notre vision de la transition énergétique en tant qu'investisseurs, des informations relatives à l'empreinte carbone des portefeuilles ainsi que sur la poche verte innovante des fonds (évolution au sein du portefeuille, cas d'investissement, stratégie de développement).
2. Les actions en lien avec la gouvernance d'entreprise, lorsqu'elles font l'objet d'une action publique, sont reprises au sein de notre site dans la section gouvernance.
3. Un rapport sur l'exercice des droits de vote est publié chaque année au sein de notre politique de vote et reprend les informations essentielles à la bonne application de notre politique (liste des sociétés pour lesquelles nous avons exercé des droits de vote, taux de participation, éventuel cas de conflit d'intérêts).